



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face à la détermination des camarades en lutte, les directions multiplient les actes d'intimidation et de répression syndicale !

Dans la période actuelle de forte mobilisation contre le projet de réforme des retraites du gouvernement soutenu par le Medef et le patronat, les salariés et agents du secteur public sont à l'offensive en se mobilisant massivement par des actions de lutte, de rassemblement et de grève depuis le 5 décembre dernier. Le gouvernement refuse toujours de retirer sa réforme malgré le soutien massif de l'opinion publique.

Face à la pugnacité de la CGT, les directions d'entreprises et de services n'hésitent plus à jouer la carte de la répression syndicale ou l'entrave à l'exercice du droit de grève pour perturber les actions et le mouvement de lutte contre ce projet de réforme, comme par exemple à ENGIE, à La Poste ou encore à la RATP, où plusieurs de nos camarades ont été convoqués à un entretien disciplinaire suite à leur participation à des grèves et rassemblements.

Dans la période, la CGT appelle les salariés à la solidarité avec tous les militants victimes de répression syndicale, par la signature des pétitions ou motions et la participation aux rassemblements de soutien prévus. C'est le cas pour les agents de la RATP le 13 janvier devant le dépôt de bus de Vitry sur Seine, le 14 janvier devant le tribunal de Montluçon pour le Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de l'Allier, le 13 janvier devant la gendarmerie de Pieux dans la Manche en soutien au Secrétaire Général du syndicat de la centrale nucléaire de Flamanville, ou encore pour la motion de la CGT FAPT (activités postales et de télécommunication) en soutien au secrétaire général du syndicat départemental des Pyrénées Orientales.

Les directions essayent aussi d'intimider les salariés et agents publics en faisant appel aux forces de l'ordre contre les manifestants et les grévistes qui, dans certains cas, subissent des violences policières assumées.

Au regard du mouvement actuel de grèves interprofessionnelles reconductibles, le gouvernement et le patronat jouent avec le feu et contribuent à renforcer le mécontentement social des militants et de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

La CGT reste déterminée et apporte son soutien à tous les camarades en lutte et à ceux victimes de répression syndicale. La CGT encourage les actions de soutien à ceux qui subissent la répression syndicale et la violence policière, tout en continuant de porter ses revendications pour combattre ces phénomènes.

La CGT poursuivra ses actions contre la réforme des retraites. Elle ne lâchera rien sur ces questions, ne se laissera pas intimider. Elle appelle chacun de ses militants à continuer d'aller au débat avec tous les salariés, grévistes ou non-grévistes, afin d'élargir la mobilisation sociale et notamment de faire de la journée du 9 janvier prochain un nouveau temps fort de mobilisation pour gagner le retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement et améliorer le système de retraite par répartition solidaire.

Montreuil, le 8 janvier 2020